COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE

Brossard présente sa vision du développement du Brossard de demain

Brossard, le 5 juin 2024 – Les membres du conseil municipal de Brossard ont adopté hier les principaux projets de règlements qui mèneront à la levée du règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la densification adoptée en juin 2023 pour faire place à une vision d'aménagement audacieuse et rassembleuse.

Une vision d'aménagement réfléchie, cohérente, équitable et évolutive
« Le Brossard de demain repose sur un développement planifié et structuré qui se traduit par une densification urbaine, réfléchie, cohérente et évolutive. Cette vision tient compte des aspirations et des préoccupations des citoyens. Brossard souhaite créer des milieux de vie dynamiques, verts et inclusifs pour la collectivité en respectant les principes du développement durable », précise la mairesse Doreen Assaad.

Une vision qui pourrait permettre d'accueillir jusqu'à 12 000 unités de logements au centre-ville et jusqu'à 25 000 unités sur l'ensemble du territoire, donnant ainsi l'occasion à notre Ville de contribuer activement à la demande de logement du Grand Montréal. « Avec l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM) et la transformation envisagée du boulevard Taschereau, Brossard a tous les atouts pour devenir un lieu de résidence attractif et par conséquent être un pôle de développement structurant, et ce, tout en respectant le caractère paisible des quartiers matures, affirme Doreen Assaad.

Une étape importante pour le futur de Brossard
Grâce à la mise à jour de son plan d'urbanisme et des règlements qui y sont associés, Brossard peut se tourner vers l'avenir en s'assurant que le développement sera bien encadré. Mentionnons que cette vision a pris racine dans de nombreux exercices de consultation citoyenne et de participation publique depuis 2021, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan particulier d'urbanisme (PPU) du futur centre-ville de Brossard.

Des portes ouvertes et une assemblée publique de consultation
Conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), l'adoption de modifications au Plan d'urbanisme et de règlements d'urbanisme en concordance prévoit la tenue d'une assemblée publique durant laquelle la Ville de Brossard explique les projets de règlement. Les résidents qui le souhaitent ont aussi la possibilité de s'exprimer publiquement lors de cette assemblée. Une séance de portes ouvertes est de plus offerte aux résidents afin de présenter les faits saillants de la nouvelle vision.

- Date : jeudi 20 juin 2024
- Lieu : Centre socioculturel Alphonse-Lepage
- Heure : 13 h à 17 h — Portes ouvertes avec kiosques d'information
  19 h à 20 h — Assemblée publique de consultation avec présentation de la vision d'aménagement et des projets de règlements

Les panneaux d'information qui seront affichés dans les kiosques seront disponibles à **brossard.ca/encadrement** à compter du 13 juin.

Autre consultation publique – Règlements d'infrastructures
Suivant la tenue de l'assemblée publique, Brossard tiendrait une autre consultation publique distincte portant spécifiquement sur des règlements d'infrastructures plus techniques le 25 juin prochain. Ces projets de règlements devraient être adoptés lors de la séance régulière du 11 juin prochain. Lorsque toutes ces étapes seront terminées, les membres du conseil municipal pourront se prononcer sur l'adoption définitive des règlements lors de la prochaine séance du conseil de ville projetée le 2 juillet. L'entrée en vigueur viendra par la suite au cours de l'été.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5 Tél.: 450 923-6311

brossard.ca